

De Mathius Shadow-Sky
compositeur-organisateur
<http://centrebombe.org>
centrebombe@yahoo.com

À l'attention de Mr le Maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole
jean-luc.moudenc@mairie-toulouse.fr
Hôtel de ville, place du Capitole, BP 999,
31040 Toulouse cedex 6
05 61 22 20 75

Objet : Redemande d'autorisation d'occupation d'un jardin public à Toulouse à la demande de Patrick Miquel pour réaliser un concert de musique spatiale orchestrale dans un jardin de Toulouse en 2018

Toulouse, le 22 mars 2017

Déclaration d'intention d'organisation d'1 concert de musique spatiale orchestrale.
Créations originales d'1 soir de et par Les Guitares Volantes (de 5 à 15 musiciens)
dans le jardin public Compans-Caffarelli, le 8 septembre 2018.

Monsieur le maire,

La situation réelle et concrète révélée par notre sonorisateur Nicolas Jobet (bien connu sur la place publique toulousaine et nationale et internationale depuis 40 ans) et le prestataire de sonorisation Audio Lum ou JM Son (remarquables quant à leur professionnalisme dans la réalisation d'évènements musicaux grand public), se sont accordés à se dire : pourquoi compliquer l'organisation en choisissant les arènes romaines de Toulouse pour le concert des Guitares Volantes ? 4 raisons désavantagent les arènes romaines de Toulouse comparées au jardin Compans-Caffarelli (habitué aux concerts des Siestes Électroniques que nous connaissons bien) :

1. Terrain instable des arènes (pour l'implantation et la sécurisation des totems audio et du public) contre terrain stable du jardin
2. Niveau de bruit environnant élevé des arènes (qui oblige une sonorisation + puissante que nécessaire) contre niveau de fond sonore acceptable du jardin
3. L'excentrement du site fait que les Toulousains ne se déplacent pas aux arènes romaines contrairement au jardin Compans-Caffarelli
4. Le prestataire de sonorisation connaît bien le jardin Compans-Caffarelli pour y avoir travaillé, contrairement aux arènes romaines
5. Les Siestes Electroniques ayant l'expérience du lieu, en s'associant à leur expérience, ça facilitera la réalisation de la concertation musicale.

Ces 5 arguments qui favorisent le choix du jardin Compans-Caffarelli au lieu des arènes romaines de Toulouse font que Patrick Miquel me demande de vous reformuler cette demande d'autorisation JML/AR-18 009 645-mp d'occupation d'un jardin public à Toulouse en 2018 pour la journée du concert et la journée d'installation de la sonorisation multipoint. Le choix du jardin Compans-Caffarelli est tributaire du bon sens de l'ingénieur du son et du prestataire : la facture sera moins élevée au jardin Compans-Caffarelli que pour les arènes romaines de Toulouse. Cet argument est imparable et ensemble nous a fait décider du choix de l'occupation de l'espace de 1600 m² près du boulevard de la Marquette et du lac pour le 1er concert de musique polyspatiale orchestrale de l'histoire de la musique.

Je suis soucieux du comportement de Patrick Miquel (Pôle Évènementiel - Manifestations et Fêtes) concernant l'autorisation du premier essai d'envol de la musique polyspatiale à Toulouse en plein air par l'orchestre Les Guitares Volantes en 2018. Soucieux, car sa bienveillance et sa résistance à la réalisation de cet évènement musical unique et premier se contredisent à être dictées à la fois par des interdictions avec des prétextes peu crédibles (pour nous éloigner du centre-ville et des autres organisations de concert qui agissent dans le centre-ville) et à la fois par une souplesse d'arrangement concernant la sûreté et la sécurité du site pour la réalisation du concert.

Je comprends que Patrick Miquel n'agit pas de son propre chef et que ses intentions ne sont pas les siennes, mais celles des « élus » qu'il cite sans vouloir donner de nom : son supérieur hiérarchique. Mais il n'est pas bien compliqué de comprendre que son supérieur direct est vous-même : le maire de Toulouse (à moins qu'un élu s'interpose à notre musique sans rien vous dire ? j'en doute), car c'est vous directement qui avez fait que le bureau (Pôle Évènementiel - Manifestations et Fêtes) s'adresse à moi :

voir votre lettre du 19 février 2018 en réponse à la mienne du 9 février.

La situation en elle-même devient comique, car je comprends bien que Patrick Miquel (vous) craint quelque chose, mais quoi ? Que le concert des Guitares Volantes soutenu par un professionnalisme rigoureux et incontestable se réalise en public avec un grand public ? En effet, notre équipe est bien au fait de la situation publique et nos partenaires sont irréprochables : des professionnels habitués aux opérations publiques de grande envergure.

Si Patrick Miquel me redemande de vous adresser cette redemande d'autorisation, c'est qu'il demande votre aval pour autoriser le concert spatial des Guitares Volantes au jardin Compans-Caffarelli beaucoup plus approprié et moins coûteux à réaliser qu'aux arènes romaines. Patrick Miquel a tenté de me dissuader de contacter l'organisation des Siestes Electroniques ce, avec insistance (?). L'insistance de Patrick Miquel à ce que je ne contacte pas l'organisateur des Siestes Electroniques est plus qu'interrogeante, voire intrigante : une interdiction qu'il ne peut interdire et qui révèle la crainte de la mairie. Telle la révélation d'une « mauvaise » manoeuvre politique dévoilée ?

Comment interpréter cette interdiction ?

1. Que vous avez la générosité de nous céder un espace public (en marge) pendant 48h pour un concert privé (à la charge complète et totale des artistes : ce qui en soi est une incohérence : payez-vous l'administration pour agir en tant que maire ?), ou
2. Que votre intention dissimulée était de nous interdire le concert pour normes de sécurité non remplies ? Mais au vu de nos engagements responsables ainsi que de nos partenaires professionnels, les normes de sureté et de sécurité seront respectées et réalisées.

Cette révélation signifie que vous n'avez pas pris au sérieux mes intentions de conciliation entre ARTISTES et POLITIQUES (voire que vous méprisez les artistes par votre refus de nous rencontrer et de discuter ?) pour faire de Toulouse une ville des arts et non un parc d'attractions (pour une bourgeoisie stéréotypée dépensière par la peur et demeurant inculte). Votre acte renforce la nécessité d'une rencontre de conciliation pour une mutuelle compréhension de la place des artistes dans la ville.

Maintenant, il s'agit de nous resynchroniser sur nos intentions. Et sachez que le partenariat logistique avec Les Siestes Electroniques reste un lien pratique de faisabilité.

Donc, maintenant que nous savons que ma proposition de concerts de musiques spatiales orchestrales dans les jardins de Toulouse est des plus sérieuse (la prochaine manifestation sera un oratorio pour 32 voix et orchestre aussi multitrajectorisés dans l'espace tridimensionnel) notre arrangement entre vous, maire de Toulouse et moi, compositeur toulousain est maintenant de tout faire pour réaliser ces concerts de musiques savantes spatiales à Toulouse dans les jardins de la ville, avec en finalité la création du Centre de Musiques Spatiales à Toulouse, en lui allouant un bâtiment public toulousain et un budget public de fonctionnement.

Votre gentille manipulation révélée ne signifie pas que nous n'allons pas ensemble réaliser avec sympathie ce que nous avons commencé à réaliser : sachant qu'une musique publique ne se finance pas par des fonds privés (et d'autant + par les musiciens qui travaillent à créer et donner leur musique sans péage au public). Toute action événementielle municipale passe par votre commande qu'il serait maintenant maladroit d'interdire ou d'interposer des obstacles.

Cordialement

Mathius Shadow-Sky

Journal public des Guitares Volantes :
<http://centrebombe.org/livre/guitares.volantes.html>